

VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES DANS LES SPHÈRES PUBLIQUE ET PRIVÉE : L'ÉVALUER POUR Y METTRE FIN

L'importance de la collecte de données et de la recherche pour lutter contre la violence à l'égard des femmes

Un évènement en marge de la CSW 65

Organisé par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et par le Réseau parlementaire pour le droit des femmes de vivre sans violence de l'APCE en coopération avec la Suisse

Live-stream de l'évènement

<https://pace.coe.int/fr/>

15 mars 2021, de 16h30 à 17h45 (HEC)

Introduction :

- ▶ **Zita Gurmai**, Rapporteuse générale sur la violence à l'égard des femmes, Coordinatrice du Réseau pour le droit des femmes de vivre sans violence, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
- ▶ **Alain Berset**, Chef du Département fédéral de l'Intérieur, Suisse

Panel composé de ministres et représentant-e-s de haut niveau :

- ▶ **Imen Houimel**, Ministre de la Femme, de la Famille et des Personnes Âgées, Tunisie
- ▶ **Noelia Vera Ruiz-Herrera**, Secrétaire d'Etat à l'égalité et à la lutte contre la violence sexiste, Espagne
- ▶ **Hilde Barstad**, Secrétaire d'Etat auprès du ministère pour la Justice et la Sécurité publique, Norvège
- ▶ **Delphine O**, Ambassadrice et Secrétaire Générale du Forum Génération Égalité 2021, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, France
- ▶ **Åsa Regnér**, Directrice exécutive adjointe, Appui intergouvernemental et Partenariat stratégique, ONU Femmes
- ▶ **Cristina Fabre**, Cheffe d'équipe, Violence fondée sur le genre, Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)

Modératrice :

- ▶ **Petra Bayr**, Présidente de la Commission sur l'égalité et la non-discrimination, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Allocutions de clôture :

- ▶ **Eglantina Gjermeni**, Présidente de la Sous-commission sur l'égalité de genre, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
- ▶ **Sylvie, Durrer**, Directrice, Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, Suisse



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

WOMEN FREE FROM VIOLENCE



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

■ La violence à l'égard des femmes est une grave violation des droits humains et une manifestation de l'équilibre inégal de pouvoir entre les femmes et les hommes. Selon les **Nations Unies**, 87 000 femmes ont été tuées intentionnellement dans le monde en 2017 et 58% d'entre-elles par leur partenaire intime ou par d'autres membres de la famille, ce qui signifie que tous les jours, 137 femmes sont tuées par quelqu'un en qui elles auraient normalement confiance et qui devraient prendre soin d'elles. En outre, la pandémie de covid-19 et les restrictions de mobilité qui l'accompagnent, piégeant souvent les victimes de violence dans des espaces clos avec leur auteur, ont aggravé la situation : les nouvelles données et les nouveaux rapports montrent une augmentation de tous les types de violence à l'égard des femmes et des filles, en particulier la violence domestique, dans de nombreux pays.

■ La violence à l'égard des femmes dans la vie publique, a été le sujet d'une **étude régionale conjointe** de 2018 de l'Assemblée parlementaire et de l'Union interparlementaire (UIP) qui a révélé des niveaux alarmants de sexisme, de harcèlement et de violence contre les femmes dans les parlements nationaux. Une proportion effarante de 85 % des femmes parlementaires qui ont participé à l'étude ont déclaré avoir subi des violences psychologiques pendant leur mandat et près d'un quart des femmes parlementaires ont été victimes de harcèlement sexuel.

■ L'Assemblée parlementaire (APCE) n'a cessé de condamner la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. En 2008, l'APCE a appelé à l'adoption de normes européennes juridiquement contraignantes sur la violence à l'égard des femmes, ce qui a mené à la négociation et à l'élaboration de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (la Convention d'Istanbul), la référence absolue de l'Europe en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes.

■ L'article 11 de la convention demande aux Etats parties de collecter des données statistiques pertinentes et ventilées sur toutes les formes de violence couvertes par le traité, ce qui signifie que la collecte de données n'est pas seulement une question technique. C'est avant tout un outil puissant pour l'élaboration de politiques ciblées de prévention et de lutte contre la violence à l'égard des femmes et la base pour une action efficace des Etats membres pour s'attaquer à ce fléau honteux de notre temps.

■ Notre panel examinera l'importance des données, des statistiques et des indicateurs pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et suivre les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif 5 des Objectifs de développement durable : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles et de sa cible 5.2: Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation. Les oratrices et les orateurs examineront également les défis à relever à cet égard ainsi que les bonnes pratiques au niveau national, européen et mondial. Le débat lors de cet événement apportera une contribution et alimentera le travail du Forum mondial de l'ONU sur les données, organisé par la Suisse en octobre 2021, qui portera notamment sur les statistiques relatives au genre.



@PACE_Equality



@NetworkWomenFreefromViolence



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

WOMEN FREE FROM VIOLENCE



Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE